

# Procès-Verbal de la réunion du Comité Social et Économique de l'ONAP du 24.03.2022

---

## Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19.01.2022
2. Accords d'entreprise : point sur les négociations
3. Budget du CSE : présentation du bilan comptable 2021
4. Chèques vacances ANCV : proposition des nouveaux barèmes de modulation
5. DEMOS : bilan de la proposition de parrainage
6. Dame de Pique (avril 2022) : planning, effectif et répartition définitive
7. Présentation de la saison estivale et des plannings définitifs de juin et juillet 2022
8. Projets pour le début de saison 2022/2023
9. Questionnaires sur les chefs invités : synthèse des premiers résultats
10. Congés annuels : répartition au planning général des 6 semaines
11. Communication au CSE des observations de l'inspectrice du travail suite à sa visite du 27 janvier 2022
12. Présentation du projet de règlement intérieur

## Questions SSCT :

13. Présentation de la mission d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux par  
M. Jean-Philippe Matz, psychologue du travail
14. Présentation du projet de DUERP, Document Unique d'Évaluation des Risques
15. Harcèlement moral au travail :
  - a / point sur l'enquête interne
  - b/ information du CSE sur de nouveaux signalements
16. Crise sanitaire : évolution du protocole de l'ONAP

en présence de :

Alexis Labat : Directeur Général

délégués du personnel :

titulaires : Frédéric Béthune, Gabriella Kovacs, Fabrice Durand (délégué syndical),

suppléants : Pauline Dangleterre.

---

## 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19.01.2022

Le procès verbal de la réunion du 19.01.2022 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Accords d'entreprise : point sur les négociations

**A. Labat** : « Je n'ai pas eu le temps de travailler sur ce dossier et je vais vous proposer rapidement une trame et un calendrier de rencontres. »

## 3. Budget du CSE : présentation du bilan comptable 2021

**G. Kovacs**, trésorière du CSE présente le bilan de l'exercice 2021.

## **A/ Budget ASC : Actions sociales et culturelles**

**subventions 2021** (1,25% de la masse salariale) : 32 546€ (31 600€ en 2020 soit une augmentation de 900€)

### **dépenses ASC :**

- participation du CSE aux titres-restaurant : 6780€ (5093€ en 2020 soit une augmentation de 1700€)
- chèques vacances : les chiffres sont validés par le CSE mais la présentation sera modifiée pour faire apparaître séparément le coût total du CSE (dons et abondements) et la restitution en chèques vacances de l'épargne des salariés. Pour rappel, les dons en chèques vacances vont de 50€ à 220€ par salarié (et par semestre) en fonction des cinq tranches définies pour aider d'avantage les salariés les moins aisés.
- noël des salariés : 9300€ ; 160€ par salarié et 50€ par enfant (8820€ en 2020)
- carnets de tickets Cinéma Utopia : achat 500€ (5€ l'unité), revente au salariés 367€ (3,50€ l'unité)
- cadeaux lié aux événements personnels : naissances, départs à la retraite : 551€
- fête de juillet 2021 : 1100€

**solde du compte ASC au 31 décembre 2021 : 8 131€**

## **B/ Budget de fonctionnement :**

**subventions 2021** (0,2% de la masse salariale) : 5206€ (5062€ en 2020)

- abonnement Tissot : 740€
- fournitures diverses
- formation économique des représentants du personnel : 2300€
- achat de deux codes du travail et frais bancaires.

**solde du compte de fonctionnement au 31 décembre 2021 : 22 818 €**

**Discussion sur la participation du CSE au financement des titres-restaurant** : CSE 1.40€, salarié 2.80€, employeur 2.80€ pour une valeur unitaire de 7€. Les titres-restaurant sont distribués aux salariés pour toute période de travail incluant une pause repas : matin/après-midi ou après-midi/soir sans dépasser un titre par jour. Le calcul du nombre de titres-restaurant est effectué à la fin du mois en cours pour être au réel et éviter toutes les corrections. Les titres-restaurant sont distribués à la fin du mois+1.

**A. Labat** : «Une valeur unitaire de 9€ à 9.50€ correspondrait plus à la réalité et je suis en train d'étudier le coût global d'une participation plus importante de l'orchestre. »

### **4. Chèques vacances ANCV : proposition des nouveaux barèmes de modulation**

Après rappel de l'obligation pour le CSE d'établir un barème non plus en fonction du salaire mais du revenu fiscal du foyer, le CSE prend acte qu'à ce jour 36 salariés sur 51 ont communiqué leur avis d'imposition 2019 pour en relever le montant de la ligne 14 "impôt sur le revenu soumis au barème".

2 salariés ne souhaitent pas communiquer cette information et 13 autres ne se sont pas prononcés. Le CSE valide les tranches proposées et va une dernière fois se rapprocher de ces 13 salariés.

Les dons conserveront le même niveau; 50€, 120€, 140€, 180€ et 220€. Avec les tranches nouvellement définies, le coût total des dons pour le premier semestre 2022 serait d'environ 5880€.

Le CSE décide de limiter aux seuls dons le dispositif des chèques vacances pour le premier semestre 2022, et reprendra le dispositif complet -dons et épargne avec abondement- à partir du second semestre.

### **5. DEMOS : bilan de la proposition de parrainage**

**A. Labat** : «Nous allons recevoir très prochainement le retour du service nouveaux publics avec la liste des musiciens qui se sont manifestés.»

## **6. Dame de Pique (avril 2022) : planning, effectif et répartition définitive**

J.M Clerc présente la liste des musiciens avignonnais et toulonnais et la répartition définitive. L'effectif des cordes sera 9/8/6/6/4. Bo Xiang occuperait la deuxième chaise des violons<sup>1</sup> à côté de Laurence Monti violon-solo. Après discussion, d'autres possibilités d'organisation sont évoquées. Les représentants du personnel refusent la proposition de Toulon de laisser chaque musicien trouver sa solution d'hébergement contre défraiement. Pour la première nuit, les Avignonnais seront logés à l'hôtel Amiraute à côté de l'Opéra. L'Opéra de Toulon va réserver un hôtel pour la seconde semaine.

## **7. Présentation de la saison estivale et des plannings définitifs de juin et juillet 2022**

**A. Labat** : « Je vais rendre accessible mon planning sur l'espace salariés du site de l'ONAP. La tournée en Guadeloupe est officiellement reportée certainement fin juin/début juillet 2023, sur deux semaines, avec des soutiens qui sont confirmés en partie par le rectorat et le conseil régional de Guadeloupe, la chambre de commerce et d'industrie et Air Caraïbes. Il est nécessaire de retrouver une activité sur les trois semaines libérées en juin. Le projet envisagé avec Benjamin Bernheim ne peut plus se faire. Plusieurs projets sont à l'étude pour début juin : un événement autour de la sortie du disque ONAP/Sohy ou un concert cross-over. Les projets confirmés : enregistrement du 14 au 16 juin pour les dessins animés sur les compositrices de "la boîte à pépites", puis concert à l'Opéra en lien avec l'exposition de Salgado "Amazonia". Juillet : concert parade du festival d'Aix en Provence. un premier programme (chant et guitare) dirigé par D. Waldman à Uzès et à Villeneuve les Avignon. un autre programme (chant) à Saint-Rémy et Apt, puis le concert "Miss Knife" avec Olivier Py pour le festival d'Avignon et enfin "City Lights" en ciné-concert aux chorégies d'Orange. Les plannings définitifs de juin et juillet vous seront soumis très prochainement. »

## **8. Projets pour le début de saison 2022/2023**

**A. Labat** : « Je souhaite faire très prochainement une présentation de la saison 2022-2023 avec Debora Waldman. Semaine du 06 septembre : concerts éducatifs "rentrée en musique" au Théâtre des Halles autour de Dvorak et Haydn. Semaine du 13 septembre programme "romances" avec Cordélia Palm pour des concerts en centres pénitentiaires, dans les quartiers d'Avignon et à l'Université. Le 24 septembre vous commencerez "Le Chevalier à la Rose".

**F. Durand** : « Nous souhaitons avoir très tôt les partitions du "Chevalier à la Rose" pour préparer en amont cet ouvrage réputé très difficile ainsi qu'une connaissance de l'effectif concerné. Le planning des répétitions devra être plus conséquent que ce qui avait été envisagé il y a un an. »

**A. Labat** : « Il y aura 6 lectures-orchestre, 2 italiennes, 4 scènes-orchestre avant la pré-générale. Effectif 10/8/6/5/4. Je vais également mettre sur l'espace salariés du site les programmes de cette fin de saison et du début de la prochaine saison en envoyant un rappel du lien aux salariés.»

## **9. Questionnaires sur les chefs invités : synthèse des premiers résultats**

Le CSE présente à la Direction la synthèse des questionnaires sur les chefs invités.

**A. Labat** : « Ces retours sont très importants pour moi afin de choisir les chefs invités sur la saison 2023/2024. La saison 2022/2023 est presque bouclée et il reste un ou deux chefs à choisir pour des projets éducatifs. »

## **10. Congés annuels : répartition des 6 semaines sur le planning général**

**F. Béthune** : « Nos accords d'entreprise précisent 6 semaines de congés annuels pendant les vacances scolaires ; 5 semaines en été et une en hiver. La 5ème semaine pendant l'été est de plus en plus difficile à respecter car la rentrée scolaire est de plus en plus tôt (01 septembre 2022) et la saison estivale de l'orchestre s'arrête fin juillet début août. Pour cette raison, les représentants du personnel avaient accepté le principe de décaler la cinquième semaine des congés d'été fin-octobre début-novembre pendant les vacances scolaire de la Toussaint. »

**A. Labat** : « J'avais noté par erreur que la rentrée scolaire serait le mardi 06 septembre 2022. Je vais donc étudier la possibilité de placer cette cinquième semaine de congés au début des vacances de la Toussaint, la première semaine sera certainement consacrée à un projet avec Kile Eastwood autour des musiques de film de Clint Eastwood.»

#### **11. Communication au CSE des observations de l'inspectrice du travail suite à sa visite le 27 janvier 2022**

**A. Labat** : «J'avais invité l'inspectrice du travail pour évoquer avec elle de nombreuses questions et visiter les locaux. Elle a émis des remarques concernant la mise à jour du registre du personnel, l'affichage SST obligatoire, le document d'évaluation des risques professionnels. Nous avons mis à jour ces différents points. Sa demande d'isoler le local CSE est pour l'instant difficile à solutionner. Concernant l'espace de stockage dans le bureau de la régie, nous installerons une rampe d'accès et un garde-corps au niveau de la mezzanine. La médecin du travail viendra le 04 avril pour observer la configuration de l'orchestre en situation de répétition afin de préparer une séance de mesures acoustiques. »

**F. Béthune** : « Il serait nécessaire de programmer une séance de mesures acoustiques dans la fosse de l'Opéra. »

#### **12. Présentation du projet de règlement intérieur**

Lecture rapide du projet de règlement intérieur et échange entre la Direction et les délégués du personnel.

---

#### **Questions SSCT :**

#### **13. Présentation de la mission d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux par M. Jean-Philippe Matz, psychologue du travail**

**A. Labat** : « Nous allons engager une étude sur les risques psychosociaux dans la structure et la mise en place d'une politique de prévention et de gestion des risques au sein de l'orchestre. Cette mission sera confiée à M. Jean-Philippe Matz, psychologue du travail à l'AIST 84.»

**Monsieur Jean-Philippe Matz psychologue du travail à l'AIST 84** présente au Comité Social et Économique sa mission d'accompagnement des entreprises sur les risques psychosociaux, redéfinit les notions de risques psychosociaux et de troubles psychosociaux (causes et conséquences) et décrit la méthodologie qui sera utilisée lors de sa mission.

**J.P Matz** : «D'une manière générale, il s'agit pour moi d'évaluer la situation dans une entreprise en questionnant les salariés sur les champs suivants :

-Exigence au travail : quantité de travail, pression temporelle au travail, complexité du travail, conciliation vie personnelle/vie professionnelle...

-Exigence émotionnelle : contacts et relations avec toute personne extérieur à la structure...

-Autonomie : niveau d'autonomie et cadre de la mission, prévisibilité du travail (gestion des imprévus, interruption des tâches)...

-Rapports sociaux : climat social, violences au travail, mépris, agressions verbales ou physiques, reconnaissance professionnelle...

-Conflits de valeurs : qualité empêchée, sens et utilité du travail, compatibilité entre les valeurs du salarié et les valeurs de la structure...

-Insécurité socio-économique : plan de sauvegarde, craintes sur la pérennité des postes, des salaires,

soutenabilité du travail, consultation sur les changements à venir dans l'entreprise...

La démarche consistera à réaliser une photographie de la situation dans l'entreprise et d'essayer de trouver des solutions pour améliorer les conditions de travail.

Les entretiens qui débiteront en avril seront individuels et confidentiels. Ils dureront entre 45mn et 60mn et se passeront dans les locaux de l'AIST. Ils ne sont pas obligatoires mais la réussite de cette mission d'évaluation et la pertinence des recommandations reposent sur l'adhésion et la participation du plus grand nombre. Les entretiens étant considérés comme du temps de travail, entre autre pour des raisons de responsabilité et d'assurance, il est préférable que le planning des rendez-vous soit tenu par l'employeur. Ce planning restera confidentiel.

À l'issue de ces entretiens, je réaliserai fin mai une synthèse analytique qui sera restituée auprès de la direction et du CSE avec des pistes de réflexions et des recommandations. Une restitution sera en suite organisée avec l'ensemble des salariés.

Je serai ensuite présent pour accompagner la mise en place du plan d'actions et des mesures décidées.

Avant de débiter ma mission, je viendrai faire une rapide présentation à l'équipe artistique le 01 avril puis à l'équipe administrative et technique le 07 avril.»

#### **14. Présentation du projet de DUERP, Document Unique d'Évaluation des Risques**

**A. Labat :** «La partie qui concerne les risques psychosociaux va être complétée avec J.P Matz. Je vais vous envoyer le document DUERP actuel et nous allons le rendre accessible sur l'espace salariés du site de l'Orchestre. Sont déjà accessibles les documents suivants : l'accord d'entreprise, l'accord audiovisuel, le lien vers la convention collective.»

#### **15. Harcèlement moral au travail :**

a / point sur l'enquête interne

**A. Labat :** « Les auditions sur l'enquête interne liée au dossier n°1 seront terminées demain. Notre cabinet d'avocats va ensuite réaliser une synthèse de toutes ces auditions. Cette synthèse vous sera communiquée. J'aurai ensuite un échange avec l'inspectrice du travail et la médecin du travail pour m'aider à objectiver la situation et prendre une décision. J'aurai avant cela revu une dernière fois les deux salariés concernés. »

b/ information du CSE sur de nouveaux signalements

**A. Labat :** « Nous avons reçu une alerte de la médecine du travail au sujet d'un-e salarié-e qui a évoqué une situation de harcèlement précis et ciblé. Une nouvelle enquête sera ouverte sur ce dossier.

La médecine du travail nous a signalé qu'un-e autre salarié-e qui souhaitait pour l'instant rester anonyme voulait me faire remonter des faits potentiels de harcèlement. Et un-e troisième salarié-e a fait remonter des faits similaires. Je ne peux pas engager d'enquête sur ces deux cas mais inviter les personnes à venir m'en parler directement pour décider de l'action à entreprendre. »

#### **16. Crise sanitaire : évolution du protocole de l'ONAP**

**A. Labat :** « Les protocoles sanitaires sont suspendus et il ne reste que les règles à observer pour les personnes cas contact et les personnes positives. Les personnes positives doivent s'isoler et les personnes cas contact doivent -si elles sont vaccinées- se faire tester et en cas de test négatif revenir travailler en respectant les gestes barrières (port du masque). Pour les séries passées avant suspension des protocoles sanitaires, les salariés qui n'étaient pas en mesure de présenter un passe vaccinal ont été remplacés sur la série et ont eu une suspension de contrat avec retenue sur salaire uniquement pour les jours de représentation. »